



Saint-Savin, le 7 septembre 2021

**Mesdames et Messieurs les délégués  
de la Commission Syndicale de la Vallée  
de Saint-Savin**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance publique du conseil syndical qui se tiendra :

**le jeudi 16 septembre 2021 à 18h30**  
Mairie de Saint Savin - 2, place Duhourcau – 65400 SAINT SAVIN

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,  
  
P. CAPOU

### **ORDRE DU JOUR**

- Point d'actualité sur les divers travaux de 2021 ;
- Espaces Cauterets :
  - o Proposition de prise de gérance de l'hôtellerie du Pont d'Espagne et du refuge du Clot au départ des gérants actuels ;
  - o Autorisation de travaux sur le domaine du Lys ;
- Commune de Cauterets :
  - o Demande d'extension de la durée du bail du Casino sur la durée d'amortissement des travaux de mise en conformité ;
  - o Proposition de prise de gérance du local du commerce de mme Noebes à Cauterets ;
- Baux
  - o Renouvellement du bail de Cyprien Seyres à l'hôtellerie du lac de Gaube ;
  - o Départ de la locataire de l'appartement sud du camp de la russe ;
  - o Reconduction du bail de M. Escos à la galerie des œufs ;
  - o Bail de location-gérance du refuge d'Ilhéou ;
- SPL des thermes de Cauterets
  - o Rapport 2020 de l'exploitant ;
  - o Question de la recapitalisation de l'entreprise ;
  - o Travaux à envisager ;

- Restructuration-réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau :
  - o Marché mobilier ;
  - o Marché dommages-ouvrages ;
  - o Avenant au marché de l'OPC ;
  - o Projet de bail de location-gérance : constitution d'un groupe de travail ;
- Départ et remplacement de l'assistante administrative de la Commission Syndicale ;
- Décision modificative au budget annexe des thermes de Cauterets ;
- Convention de mise à disposition d'eau thermale au bénéfice de l'entreprise Ballot-Flurin pour l'année 2021 ;
- Election d'un délégué titulaire au conseil d'administration de la SPL des thermes de Cauterets ;

*Des questions complémentaires sont susceptibles d'être rajoutées à l'ordre du jour en fonction de l'avancement des dossiers, avec l'accord préalable du conseil en début de séance.*